

parfances  
Jean Silvin  
épouse

San mil huit cent trente six Le six vingt à six heures  
 du Soir par devant nous maire officier public de l'état civil  
 de la Commune de Perrusson est Comparu Jeanne de  
 age de trente un an journalier domiciliée à la marcellaine  
 En cette Commune le quelle nous a présenté Jean Silvin  
 son aufranc du Soi masculin né le dix juillet huit à huit heures  
 du matin de marquise vituure la legitime épouse des  
 dits déclarations et présentations ont été faites en présence  
 de François Deguine age de trente un an journalier domicilié  
 Commune de ff Jean et Germain lequel est Deguine age  
 de quarante au journalier domiciliée Commune de Loché  
 tous les deux oncle de l'enfant et ont le père et les  
 témoins après qu'il leur ait donné lecture ont déclaré  
 à Savoie signé Bourdeau mairie

San mil huit cent trente six Le six vingt quatre  
 à trois heures du Soir par devant nous maire officier  
 public de l'état civil de la Commune de Perrusson est  
 Comparu mangis François age de trente trois  
 ans aubergiste au Bourg de Perrusson le quelle nous a  
 présenté Marie aufranc naturelle du Soi feminin né  
 le dix juillet à une heure du Soir fille de Marie Jeanne  
 aguiste à la chapelle de l'hopital de pierre incou  
 a été transporté à Soissons à l'hopital et tout le dimanche  
 les présentations ont été faites en présence de Villeneuve  
 Pierre age de trente six ans Cabaretier au Bourg de cette  
 Commune est de Villeneuve dont age de quatrevingt ans  
 propriétaire domicilié au Bourg de cette Commune est  
 la mère des déclarants et les témoins après qu'il  
 leur ait donné lecture ont déclaré à Savoie  
 signé Bourdeau mairie

San mil huit cent trente six Le six Septembre à sept  
 heures du Soir par devant nous maire officier public  
 de l'état civil de la Commune de Perrusson  
 est Comparu Louis Louis age de trente ans  
 journalier domicilié à la charriére en cette

 parfances  
Louis Louis

Commune lequel nous a présenté Louis J. C.  
 son aufranc du Soi masculin né le dix juillet à une  
 heure du Soir et de François Bourdeau sa legitime  
 épouse les dits déclarations et présentations  
 ont été faites en présence de Grappier Jean age  
 de vingt huit ans la boursier et de Grappier  
 Charles age de soixante six ans propriétaire  
 tout les deux Voitiers lequel est le père  
 et les témoins après qu'il leur ait donné  
 lecture ont déclaré à Savoie signé Bourdeau  
 mairie

San mil huit cent trente six le seize octobre à cinq heures  
 du matin devant nous maire officier public de l'état  
 Boucher civil de la Commune de Perrusson est Comparu Jeanne  
 Jeanne age de vingt un ans habuote en cette Commune  
 lequel a été reçue le dix juillet Jean age de trente  
 ans de la bourse et de Savoie lequel  
 huit ans Bignon voiteur à la bourse lesquelles  
 nous ont déclaré que aufranc trois heures d'assassin  
 est devenu dans la boussole à montrier en cette  
 Commune Bourdeau Jeanne age de cinquante trois  
 ans maire Commune de Dennerie épouse de Jean  
 Jean fils de l'aufranc Boucher François et de  
 l'épouse de qui je signe le déclarant acte et les  
 témoins après qu'il leur ait donné lecture  
 ont déclaré à Savoie signé Bourdeau

San mil huit cent trente six le vingt octobre à six  
 heures du matin devant nous maire officier public  
 de l'état civil de la Commune de Perrusson est Comparu  
 boubier Jean age de trente six ans journalier domicilié  
 à la boussole en cette Commune lequel nous a  
 présenté Louis son aufranc de Soissons principier né en  
 l'aufranc huit à une heure du matin et de la boussole  
 François sa legitime épouse les dits déclarations et